



Formation AFGSU – situation sanitaire exceptionnelle – annexes 3 - 4 - 5

ANNEXE 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier

ANNEXE 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

ANNEXE 5 : Stratégie médicale de Damage Control

 **TAUX DE SATISFACTION***

98 %

* chiffres 2022

 **TAUX DE RECOMMANDATION***

100 %

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Pédagogie active
- › Apport scientifique
- › Simulations
- › Mises en situations
- › Vidéos

INTERVENANTS

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonne pratique.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnel de santé et personnel des SAMU, des SMUR, des services d'urgence, réanimation, cardiologie et concourant à l'aide médicale urgente.

(Groupe de 12 personnes maximum)

Prérequis : attestation AFGSU 1 ou 2

Texte de référence :

- Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

CONTENU

ANNEXE 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier

- › Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN
- › Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI
- › Connaître les principes de régulation médicale des urgences collectives
- › Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des

› Équipe pédagogique du CESU 63
› Médecin formateur zonal SSE (en lien avec le CESU de la zone de défense Sud-Est)
› Formateur relais SSE

LIEU

› CESU 63, CHU de Clermont-Ferrand

€ TARIFS

> Inter : 330€ / pers.
> Intra : 1350€ j. / gr.

patients dans le cadre de la régulation médicale

- › Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- › Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- › Connaître la composition et les modalités de déploiement des Postes Sanitaires Mobiles (PSM)
- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- › Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants

ANNEXE 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

- › Connaître les principes et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : principe de triage et parcours de soins des patients
- › Comprendre le rôle du directeur médical de crise et des différents professionnels de santé et personnels intervenants
- › Connaître l'organisation des plateaux techniques participant à l'accueil des patients : urgences, bloc opératoire, imagerie, laboratoires, soins post-interventionnels, réanimation, etc.
- › Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques
- › Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- › Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenant

ANNEXE 5 : Stratégie médicale de Damage Control

- › Connaître les principes de triage et de prise en charge des blessés par arme de guerre et des autres blessés graves en pré-hospitalier et en intra-hospitalier
- › Identifier les différentes phases du "damage control" dans le parcours de soins du blessé (préhospitalier, accueil hospitalier, chirurgical)
- › Maîtriser les indications et les techniques de "damage control" en fonction de la spécialité de chaque intervenant
- › Connaître les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins
- › Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance
- › Connaître les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil : SAU, bloc opératoire, imagerie, biologie, soins post-interventionnels...
- › Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès
- › Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et

parmi les personnels et professionnels de santé intervenant

✓ ÉVALUATION DES ACQUIS

⇒ À l'issue : mise en situation, évaluation des pratiques ou exercice
NOVI

👤 SATISFACTION DES PARTICIPANTS



> Durée : 2 jours

> Dates : 13 et 14 novembre 2023